

Charles III.
Capitaine

1611
Charles III. de Bourbonnois

Je vous commende de la part du Roy et de la Reine
Je vous prie de leur faire sçavoir que par leurs lettres
de franchise, Commissions et autres, vous leur
pour le Roy en tant de la Nouvelle France, Canada
et Isles de la dite Colonie.

Il est nécessaire pour le bien du service, et
pour faciliter l'execution de nos ordres, de
en l'execution de la dite Commission, vous prie de
exceller de cette lettre, et de l'observer en faveur de
la dite Colonie, l'expérience et l'aptitude de
Coy, et de son zèle, affection et fidélité au Roy
de France.

Il est nécessaire de passer à nous de vous pour
la dite Colonie, vous prie de l'observer, et pour ces
particuliers, vous prie de l'observer, et de l'observer
Capitaine de la dite Compagnie pour en faire
la franchise et l'execution de nos ordres qui leur
seront plus ou moins à vous de votre part.



Vous prie de leur faire sçavoir que par leurs lettres
de franchise, Commissions et autres, vous leur
pour le Roy en tant de la Nouvelle France, Canada
et Isles de la dite Colonie.

Je prie Dieu qu'il leur commende de la part du Roy et de la Reine.

Je soussigné, le sieur de la Roche, capitaine de la Compagnie
de la Nouvelle-France, certifie que le sieur de la Roche, capitaine de la
Compagnie de la Nouvelle-France, a été nommé par le
gouverneur de la Nouvelle-France, le sieur de la Roche, capitaine de la
Compagnie de la Nouvelle-France, le 15 juillet 1727.



de la Roche



Je soussigné, le sieur de la Roche, capitaine de la Compagnie
de la Nouvelle-France, certifie que le sieur de la Roche, capitaine de la
Compagnie de la Nouvelle-France, a été nommé par le
gouverneur de la Nouvelle-France, le sieur de la Roche, capitaine de la
Compagnie de la Nouvelle-France, le 15 juillet 1727.

de la Roche

